



MAISON DE LA PIERRE
Sud de l'Oise

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 08 septembre 2011

Membres présents : (12 personnes)

Claude BOUFFLET, Evelyne BOUFFLET, Bruno DUBOIS, Michel FAVRE, Jean GARREAU, Jean-François GUZRANYI, Michel LEZIER, Roger LEMAIRE, Bernard PILLIU, Marcel SAINT POL, Aline SALOMON et Serge SALOMON.

Membres excusés donnant pouvoir : (10 personnes)

1 pouvoir à Evelyne BOUFFLET
1 pouvoir à Roger LEMAIRE
8 pouvoirs à Marcel SAINT POL

Membres absents : (823 personnes)

Le président, Marcel SAINT POL, est assisté de Gérald NAEGLE, expert-comptable de l'association et de Mélanie BATICLE, responsable des activités culturelles.

Le secrétariat est assuré par Isabelle GUICHETEAU.

Le président déclare la séance ouverte à 17H20.

Il rappelle que les statuts de l'association n'imposent aucun quorum pour que l'assemblée générale puisse valablement statuer.

Un dossier complet est remis à chaque personne présente.

- **Rapport moral 2010** (cf. document ci-joint)

Après la présentation complète du rapport moral 2010 par Marcel Saint Pol, plusieurs points ont été évoqués :

Roger Lemaire soulève le problème des visiteurs qui ne restent pas dans la région. Il faudra faire le point sur les différents hôtels dans la région et inciter les touristes à y rester. Marcel Saint Pol dit qu'une réflexion a été menée sur ce point. Mais à l'heure actuelle, la Maison de la pierre accueille des visiteurs, non des touristes. La difficulté est que la force de vente de la Maison de la pierre est faible; il s'agit principalement de l'Office de Tourisme Pierre Sud Oise (OT PSO), qui dispose également de moyens modestes.

Une réflexion est donc à mener quant au développement touristique. La création d'un grand office de tourisme du grand bassin creillois et un accord de coopération avec les OT de l'Aire Cantilienne et du Beauvaisis... pourraient être une solution.

Roger Lemaire rappelle qu'il existe beaucoup d'associations dans le Sud de l'Oise : il serait judicieux de les répertorier afin de leur proposer nos activités.

Mélanie Baticle présente rapidement quelques produits touristiques proposés par l'OT PSO. Marcel Saint Pol expose des idées de visites mais rappelle que la Maison de la pierre doit en priorité faire face à un problème de commercialisation.

Michel Favre souligne le problème des voitures et du parking. Si la Maison de la pierre tient ses objectifs prévisionnels d'accueil des publics (à savoir, à terme, 80 000 visiteurs par an) la question va se poser. Marcel Saint Pol lui répond que le parking Beck nous est dévolu.

Bernard Pilliu souligne l'absence de signalétique. Jean Garreau précise qu'une fois le pont des morts réparé, la situation sera déjà beaucoup mieux.

Le rapport moral 2010 est mis au vote, il est approuvé à l'unanimité.

- **Rapport financier 2010** (cf. document ci-joint)

Gérald Naëglé explique qu'au 31 décembre 2010, la Maison de la pierre bénéficie d'un excédent de 6 909€ alors qu'en 2009 elle présentait un déficit de 4 874€.

En 2010, la Maison de la pierre a perdu la moitié de son mécénat par rapport à 2009, mais a augmenté ses subventions.

Les charges d'exploitation de la Maison de la pierre ont augmenté, passant de 90 678€ à 110 299€ : cette augmentation est due aux charges externes et à la masse salariale. Actuellement, les résultats d'exploitation de l'association ne génèrent pas de résultats : la Maison de la pierre subit un déficit (-8 831€). Si l'association réalise un excédent cette année, c'est parce qu'elle a bénéficié d'un produit exceptionnel de 15 880€.

Les fonds propres de l'association qui s'élèvent à 3 790€ (vente de catalogues, visites...), sont insuffisants pour permettre à l'association d'équilibrer son budget sans l'intervention de subventions et/ou de mécénat.

Bernard Pilliu signale que la Maison de la pierre devrait travailler sur les produits dérivés. Mélanie Baticle indique qu'elle réfléchit actuellement à la mise en place d'une boutique. Le principal problème est que pour avoir des prix intéressants, l'association sera obligée de commander en très grande quantité : cela va poser un problème à l'achat, mais aussi au niveau du stockage et du mobilier nécessaire. Marcel Saint Pol explique qu'une réflexion marketing sur la boutique est nécessaire.

Mélanie Baticle explique également que la Maison de la pierre propose de nouveaux produits, notamment la sculpture sur pierre : un premier essai de stage a déjà été fait, et l'association étudie actuellement les prix et les demandes pour proposer de nouvelles formules.

Aline Salomon demande si l'album pour enfants sur l'histoire d'un carrier que l'association Histoires de Vies est en train d'éditer sera vendu dans la future boutique de la Maison de la pierre, et si une exposition aura lieu en rapport avec cette publication. Elle demande également si la convention qu'il est prévu de passer avec la Maison de la pierre concernant la publication de cet album a progressé. Elle rappelle que la sortie de l'album a lieu fin novembre.

Marcel Saint Pol explique qu'il se heurte à un problème. La nouvelle association ne peut passer de convention avant la réunion du nouveau Conseil d'Administration.

Mélanie Baticle précise que ce problème ne concerne pas uniquement Histoires de Vies mais également les spéléologues ou encore l'Espace Matisse.

Marcel Saint Pol explique que seules les affaires courantes peuvent être expédiées. Il précise également qu'Elizabeth Cuvelier est au courant du problème du livre : celui-ci sera abordé lors de sa prochaine visite le mercredi 14 septembre.

Mélanie Baticle explique que c'est le nouveau Conseil d'Administration qui va choisir. Elle travaille à l'élaboration d'un projet pour 3 ans, qui devra être validé par le nouveau Conseil d'Administration.

Aline Salomon précise que le livre sortira, mais qu'une coopération serait souhaitable.

Marcel Saint Pol explique qu'il n'est pas possible pour l'instant de dégager de l'argent ou de signer une convention. Il précise également que les institutionnels ont un poids très important dans le futur EPCC (Etablissement Public de Coopération Culturelle) et l'association préfigurant l'EPCC.

Le rapport financier est soumis au vote de l'assemblée, il est approuvé à l'unanimité.

- **Election du conseil d'administration**

L'association doit réélire un Conseil d'Administration.

Actuellement, le conseil se compose de Claude BOUFFLET, Bruno DUBOIS, Jean GARREAU, Serge SALOMON et Marcel SAINT POL, soit 5 membres. Le Conseil d'Administration se compose normalement de 6 membres. Marcel Saint Pol lance un appel pour un sixième membre.

Bernard Pilliu se propose. Il est élu à l'unanimité.

Le conseil au complet se compose donc de : Claude BOUFFLET, Bruno DUBOIS, Jean GARREAU, Bernard PILLIU, Marcel SAINT POL et Serge SALOMON.

- **Questions diverses**

Aucune question diverse n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare close la séance de l'Assemblée Générale Ordinaire à 18h50.

Le président.



Marcel Saint Pol

La secrétaire de séance,



Isabelle Guicheteau